



Les actions de formations agréées par VIVEA :

La session d'instruction VIVEA du 15 avril 2021 a agréé les formations suivantes pour ses contributeurs :

Titre des formations	Organismes de formation	Numéros de téléphone
Evaluer son système de management environnemental	AGC Champagne Nord Est Ile De France	03 25 90 99 41
Documentaire ISO 14001		
Vers le zéro phyto en grandes cultures	AGRI conseil SARL	03 26 74 35 30
Travail du sol et intercultures pour une agriculture durable et techniquement performante	Agro-consultant	01 64 01 06 41
Insectes auxiliaires et pollinisateurs : reconnaissance, pratiques et aménagements pour les favoriser	Chambre d'Agriculture de Région Ile de France	01 39 23 42 39
Produire plus et mieux avec les auxiliaires des cultures		
Les essentiels à une bonne gestion de vos salariés	FDSEAIF	01 39 54 05 55
Les nouvelles techniques d'amélioration variétale : constats, enjeux et pistes pour les producteurs	Fédération Associative pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural	01 43 63 41 50
Biosécurité dans les élevages de porcs et sangliers		
Savoir prendre la parole en public pour dialoguer et communiquer avec la société		
Appliquer la convention collective nationale pour les entreprises et salariés agricoles	Fédération Départementale Des Syndicats D'exploitants Agricoles De Seine Et Marne	01 64 79 31 02
Conduite du verger en arboriculture bio	GAB Région IDF	01 84 83 01 82
Savoir 4 : communiquer à pied en liberté et à la longe	Haras de la Cense	01 30 88 49 00
Formation Equitation Ethologique Savoirs 1-2-3		
Savoir 5 : Affiner la communication à cheval		
Choisir, Mettre en place et valoriser les couverts végétaux	Hum's	06 74 45 71 93
Formation trésoriers	Jeunes Agriculteurs National	01 42 65 17 51
SENEQUE 17 M5 - Développer sa vision stratégique	La Coopération Agricole Solutions Plus	01 44 17 57 00
La comptabilité, un jeu d'enfant !	Les Champs des Possibles	06 51 34 31 24
Marketing	Management Atout Vert	01 39 11 18 01
FOAD Assurer le suivi administratif et réglementaire de mon installation de méthanisation	TRAME	01 44 95 08 19

Ces formations sont ouvertes à tous. VIVEA prend en charge tout ou partie des frais de formation de ses contributeurs non salariés chefs d'entreprises agricoles, conjoints collaborateurs ou aides familiaux.



Vous partez en formation : ayez le réflexe remplacement

Vous pouvez vous faire remplacer pour suivre une formation, sans aucune charge administrative.

Le remplacement se déroule soit le jour même de la formation, soit un autre jour à votre convenance (dans un délai de 3 mois et selon la disponibilité des agents de remplacement).

Tarifs de remplacement : de 18 € à 75 € (en fonction de la durée de la formation et de votre âge)

N'hésitez pas à contacter votre service de remplacement.

Service de remplacement Seine-et-Marne – Séverine MORET : 01-64-79-30-56 ou remplacement77@gmail.com

Service de Remplacement en Agriculture d'Ile de France – Nelly VETTESE : 01-39-53-73-94 ou contact.sraif@orange.fr

Toutes les formations de France agréées par VIVEA sont disponibles sur www.vivea.fr, à l'onglet : choisir une formation